

Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse

option savonnerie

RNCP4002 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	241
Formacode(s)	45038, 45511, 21694
Code(s) ROME	B1804
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Artisan hautement qualifié pouvant réaliser ou restaurer un tapis de sol ou mural au point noué sur métier vertical.

Ses compétences lui permettent de :

- situer un tapis ou une tapisserie dans son contexte de création plastique et technique
- d'analyser un projet de tapis (analyse du travail et ordonnancement des étapes de fabrication)
- gérer une réalisation seul ou en équipe (préparation des matières d'oeuvre, des outils, des équipements, des métiers et des postes de travail, gestion des approvisionnements)
- établir les coûts et les délais de fabrication
- suivre les étapes de réalisation et contrôler la qualité.

Ses connaissances en histoire de l'art, en histoire de la tapisserie et de ses styles apporte un complément indispensable à ses compétences technique et artistique pratique (maîtrise du dessin, des volumes, des couleurs).

En fonction de son expérience il peut être exécutant sous contrôle, responsable de la mise en oeuvre d'un projet, ou chef de projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Artisan hautement qualifié pouvant réaliser ou restaurer un tapis de sol ou mural au point noué sur métier vertical.

Ses compétences lui permettent de :

- situer un tapis ou une tapisserie dans son contexte de création plastique et technique
- d'analyser un projet de tapis (analyse du travail et ordonnancement des étapes de fabrication)
- gérer une réalisation seul ou en équipe (préparation des matières d'oeuvre, des outils, des équipements, des métiers et des postes de travail, gestion des approvisionnements)
- établir les coûts et les délais de fabrication
- suivre les étapes de réalisation et contrôler la qualité.

Ses connaissances en histoire de l'art, en histoire de la tapisserie et de ses styles apporte un complément indispensable à ses compétences technique et artistique pratique (maîtrise du dessin, des volumes, des couleurs).

En fonction de son expérience il peut être exécutant sous contrôle, responsable de la mise en oeuvre d'un projet, ou

chef de projet.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Manufactures Nationales, Mobilier National, manufactures et entreprises privées, ateliers d'artisans indépendants, ateliers de cartonniers-lissiers.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Tapissier, rentrayeur, cartonnier-lissier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public et de l'enseignement privé ainsi que d'un enseignant de centre de formation d'apprentis préparant à cet examen, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation

- de membres de la profession intéressée, employeurs et salariés en nombre égal

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 047 €
-------------------------	---------

Prise en charge	Branches concernées
-----------------	---------------------

9 047 €	Valeur par défaut · 213 branches
---------	----------------------------------

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39521

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4002/>